Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
S IRS MONTAGNY EN VEXIN PARNES

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

Délibération N° 2024-24-09-002

SEANCE du 24 SEPTEMBRE 2024

DATE DE CONVOCATION
11/09/2024

DATE D'AFFICHAGE
11/09/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 6
Présents 4
Votants : 6

Objet : Rapport annuel ADTO SAO

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
du

L'an deux mil vingt-quatre, le 24 Septembre à 19 heures , le Conseil syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Montagny en Vexin, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Président

Etaient présents :, TAILLEBREST Loïc, GESLAND Sophie, Frédéric RICHEVAUX, CATTET Jean-Luc

Absents excusés : LAROCHE Pascal pouvoir à Frédéric RICHEVAUX, CROSNIER Catherine pouvoir à Loïc TAILLEBREST

Monsieur Jean-Luc CATTET a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Président expose la nécessité de délibérer sur le rapport annuel de l'ADTO-SAO pour l'année 2023. Ce rapport, adressé aux conseillers syndicaux, présente les activités de la société et precise l'interaction du Syndicat Scolaire dans son fonctionnement durant l'année.
Monsieur le Président soumet ce rapport à l'approbation des conseillers syndicaux.
Un vote a lieu.
Abstention : 0 contre : 0 Pour : 6
La délibération est adoptée.

Le Président

Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Montagny en Vexin PARNES 60240

Loïc TAILLEBREST

Le Secrétaire de séance
Jean-Luc CATTET

Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Montagny en Vexin PARNES 60240

Le Président
Loïc TAILLEBREST
Le 25 septembre 2024

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

SIRS MONTAGNY-EN-VEXIN - PARNES

RAPPORT ANNUEL DE L'ELU MANDATAIRE DANS LA SPL ADTO-SAO

Loïc TAILLEBREST, Président

Exercice 2023

Le

A présenter au conseil avant le 26 septembre 2024, soit dans les trois mois suivant l'AG de l'ADTO-SAO)

Entrée en vigueur : *le décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022, transposé à L'article D.1524-7 du CGCT, définit le contenu du rapport à compter du 1er janvier 2023. Le 1er rapport réformé devra être présenté à l'assemblée délibérante, dans les trois mois après l'approbation des comptes de l'exercice 2023.*

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

Contexte :

Conformément à l'article L. 1524-5[1] du Code général des collectivités territoriales (CGCT), un rapport est présenté devant le conseil syndical par le membre du conseil d'administration de l'ADTO-SAO représentant la collectivité ou le groupement actionnaire au sein de la société ADTO-SAO.

Ce rapport a pour objectif de donner aux membres de l'organe délibérant de la SPL une information complète sur l'entreprise, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle.

---

[1] *L'article L. 1524-5 alinéa 14 du CGCT rappelle : « les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que les éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci en assure la communication immédiate aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres, en vue du débat mentionné au présent alinéa ».*

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE L'EPL 5
I.1 - Informations générales au 31 décembreAucune entrée de table des matières n'a été trouvée. 2023 5
I.2 - Historique 6
I.3 - Objet social – Domaines d'activité 7
I.4 - Répartition du capital social 9
I.5 - La gouvernance 11
II. PRINCIPALES ACTIVITES, OPERATIONS DE L'ANNEE ECOULEE ET SITUATION FINANCIERE DE L'EPL 12
II.1 - Principales activités et opérations de l'année avec ventilation de la rémunération en 2023 12
OPERATIONS SUIVIES OU INITIEES DANS LE CADRE DE L'ABONNEMENT : 18
II.2 - Situation financière de l'Epl 27
II.3 - Présentation du chiffre d'affaires par secteur d'activité 29
II.4 - Perspectives de développement 30
III. RELATIONS EN 2023 ENTRE LA COLLECTIVITE ET L'ADTO-SAO 30
III.1 - Contrats signés entre la collectivité et l'Epl 30
III.2 - Avances en compte courant consenties par la collectivité à la SPL ..... *Erreur ! Signet non défini.*
III.3 - Garanties d'emprunt consenties par la collectivité à la SPL (pour les emprunts souscrits par l'a SPL dans le cadre d'une concession) 30
IV. EVOLUTIONS STATUTAIRES ET DE L'ACTIONNARIAT INTERVENUES DANS L'ANNEE 31
a - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année 31
b - Historique des 5 dernières années 31
V. BILAN DE GOUVERNANCE 31
V.1 - Réunions du conseil d'administration/de surveillance 32
V.2 - Réunions de l'assemblée spéciale 32
V.3 - Réunions de l'assemblée générale 32
V.4 - Informations sur la rémunération des représentants de la collectivité ou du groupement actionnaire, mandataires sociaux 33
V.5 - Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société 34
V.6 - CONTROLE INTERNE 38
V.7 - Contrôles externes 40
Contrôle analogue 40

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

Commentaires

L'article D.1524-7 du CGCT prévoit que les informations demandées au titre du présent rapport sont renseignées sans préjudice des informations protégées par l'article L. 151-1 du code de commerce ou présentant un caractère confidentiel et donné comme telles en application, selon le cas, de l'article L. 225-37 ou de l'article L. 225-92 de ce même code. Lorsque certaines informations sont concernées par l'un des cas mentionnés à l'alinéa précédent, le rapport le mentionne et renseigne le point concerné sous une forme adaptée.

Précision sur le secret des affaires :

Par application de l'article L.151-1 du code de commerce, est protégée au titre du secret des affaires toute information répondant aux critères suivants :

- Elle n'est pas, en elle-même ou dans la configuration et l'assemblage exacts de ses éléments, généralement connue ou aisément accessible pour les personnes familières de ce type d'informations en raison de leur secteur d'activité ;
- Elle revêt une valeur commerciale, effective ou potentielle, du fait de son caractère secret ;
- Elle fait l'objet de la part de son détenteur légitime de mesures de protection raisonnables, compte tenu des circonstances, pour en conserver le caractère secret.

Précision sur la notion d'informations confidentielles :

Conformément aux articles L.225-37 (conseil d'administration) et L.225-92 (conseil de surveillance/directoire) du code de commerce, les administrateurs ou les membres de l'assemblée spéciale et membres du directoire sont tenus à la discrétion concernant les informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

I. PRESENTATION DE L'EPL

I.1 - Informations générales au 31 décembre 2023

DENOMINATION	ADTO-SAO
DATE DE CREATION	01/10/1960
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	36 avenue Salvador Allendé 60000 BEAUVAIS
ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE	*Société Anonyme à conseil d'administration*
NOM DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Mr Denis PYPE, représentant le Département de l'Oise
NOM DU PRESIDENT DE L'ASSMEBLEE SPECIALE	Mme Emmanuelle LAMARQUE, représentant la commune de Chaumont-en-Vexin
NOM DU DIRECTEUR GENERAL	Mme Florence SYOEN, renouvelée dans ses fonctions le 26 janvier 2021
CAPITAL SOCIAL	3 306 750 €
NOMBRE D'ACTIONS	22 045
NOMBRE D'ACTIONNAIRES AU 31 DECEMBRE 2023	571
NOMBRE DE SALARIES	35

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

I.2 - Historique

LES GRANDES DATES

LES FAITS MARQUANTS

La SAO , Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) a été créée en 2009 par transformation de l'ancienne SEM dénommée SEMOISE ;

En 2020, elle exerçait des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le compte exclusif des 72 actionnaires qui en détenaient le capital de 2 004 015€.

L' ADTO , une Société Publique Locale (SPL) a été créée en 2011 à l'initiative du Département de l'Oise

En 2020, elle comptait 579 actionnaires (communes, intercommunalités, syndicats...)

Elle intervenait principalement dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, du bâtiment, des VRD et de la vidéoprotection.

Son capital était de 80 000 €

Apres un premier rapprochement des structures par la création d'un GIE (groupement d'intérêt économique) qui a permis de mutualiser les services généraux, un Président en commun et un directeur général en commun, la dernière étape a été marquée en 2020 par la fusion des structures par absorption de l' ADTO par la SAO.

Le but était de disposer d'un outil unique, fiable et compétent, pour réaliser les missions du Département en matière de solidarité et d'aménagement du territoire au profit des communes et EPCI ne disposant pas de moyens suffisants (article L. 3232-1-1 du CGCT

Le dénomination de la société publique locale est depuis l'ADTO-SAO , société anonyme à conseil d'administration et le capital de la nouvelle structure est de 3 306 750 €, constitué par 22 045 actions d'une valeur unitaire nominale de 150 €.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

I.3 - Objet social – Domaines d'activité

OBJET SOCIAL :

La société a pour objet la conduite et le développement d'actions et d'opérations s'inscrivant dans les compétences de ses actionnaires et sur leur territoire.

Les prestations fournies par la société:

- consistent, sans que la liste en soit exhaustive, en la fourniture d'études, de conseils, d'accompagnement et d'assistance technique,
- couvrent les domaines techniques, opérationnels, organisationnels, administratifs, financiers en fonction des moyens mobilisés au sein de la société,
- portent sur tous projet d'investissement comme d'exploitation ou de gestion des équipements de toutes natures des collectivités territoriales ou leurs groupements.

La société pourra aussi se voir confier:

- la conception, l'étude ou la réalisation de toute action et opération d'aménagement, telles que visées par l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme, .
- la conception, l'étude ou la réalisation comme la gestion ou l'exploitation de tous équipements.

Les interventions de la société sont menées dans l'un des cadres contractuels suivants :

- En participant à la fourniture aux collectivités territoriales et à leurs groupements de prestations d'assistance technique départementale,
- En mettant en œuvre les dispositions en vigueur relatives à la maîtrise publique d'ouvrage et à sa délégation,
- En appliquant toutes autres dispositions législatives et réglementaires adaptées à la réalisation et à la gestion de tous ouvrages comme de tous projets comportant des ouvrages et relevant des compétences de ses actionnaires.

À cet effet, la société pourra passer toute convention appropriée, et effectuera toutes opérations mobilières, immobilières, civiles, commerciales, industrielles, juridiques et financières se rapportant à l'objet défini ci-dessus.

Elle pourra en outre réaliser de manière générale toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et qui contribuent à sa réalisation.

DOMAINES D'ACTIVITE :

Les domaines d'intervention de l'ADTO-SAO s'adaptent aux besoins exprimés par ses actionnaires, notamment par les petites communes et les EPCI ne disposant pas des ressources internes nécessaires.

L'ADTO-SAO est compétente dans les domaines suivants :

- Alimentation en eau potable (études, travaux, rapports spéciaux, RPQS)
- Assainissement (études, travaux, rapports spéciaux RPQS)
- Réseau d'eau pluviale,
- Voirie Réseaux divers,
- Bâtiment,
- Défense incendie,
- Vidéo-protection,
- Urbanisme.

Son intervention comprend une mission d'assistance générale et une assistance spécialisée. Elle assure une veille juridique et propose ses compétences aux collectivités (Marchés Publics, DSP).

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

La première phase (phase de faisabilité) est menée pour le compte de la collectivité dans le cadre financier de l'abonnement annuel versé. En aménagement et en construction, elles sont une étape essentielle pour déterminer la nature du projet, les procédures, le planning, le coût...

L'ADTO-SAO apporte une véritable expertise pour chaque montage opérationnel, en rassemblant les compétences et en mobilisant les savoir-faire.

Durant cette phase, le programme est arrêté et chiffré et les différentes consultations et marchés publics lancés. La phase opérationnelle peut alors être confiée à L'ADTO dans le cadre d'une mission spécifique d'assistant à maîtrise d'ouvrage facturée au temps passé, sur la base du tarif journalier de 600 € H.T.

L'ADTO assiste alors la collectivité jusqu'à la réception des travaux, dans la gestion administrative et financière des marchés, dans le suivi opérationnel garantissant la maîtrise des coûts et des délais.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE :

- Un outil de production efficace,
- Une bonne connaissance du tissu local,
- Une équipe autonome et pluridisciplinaire,
- Une détermination à trouver les solutions et faire aboutir les projets,
- Un savoir-faire particulier pour bien s'entourer,
- Souplesse, proximité, expertise et réactivité.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

I.4 - Répartition du capital social

En application de l'article 13 des statuts de la société ADTO-SAO,

« la cession des actions s'opère à l'égard de la société et des tiers par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement.

L'ordre de mouvement est enregistré le même jour de sa réception sur un registre coté et paraphé dit « registre de mouvements ».

Toute transmission d'action est portée à la connaissance du conseil d'administration de la société. »

Monsieur le Président a porté à la connaissance du Conseil d'Administration la transmission d'actions entre les collectivités suivantes :

La commune de **Valdampierre**, a vendu ses actions aux 6 collectivités suivantes :

VILLESELVE
NEUVILLE BOSC
WAMBEZ
BORAN-SUR-OISE
HERCHIES
GLATIGNY

La commune de **Chapelle sous Gerberoy** a vendu ses actions aux collectivités suivantes :

BLAINCOURT LES PRECY
EVRICOURT
VILLERS SUR AUCHY
ROUVROY LES MERLES
BERNEUIL SUR AISNE

La commune de **Porcheux** a cédé une de ses 6 actions à son syndicat scolaire pour lui permettre son entrée.

La **Communauté de Communes du Pays du Valois** a cédé une de ses actions à la Commune de Morienval.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

Au 31 /12	2020	2021	2022	2023
COMMUNES	443	456	469	481
EPCI	101	101	102	90
TOTAL	544	557	571	571

Répartition du Capital, nombre d'actions

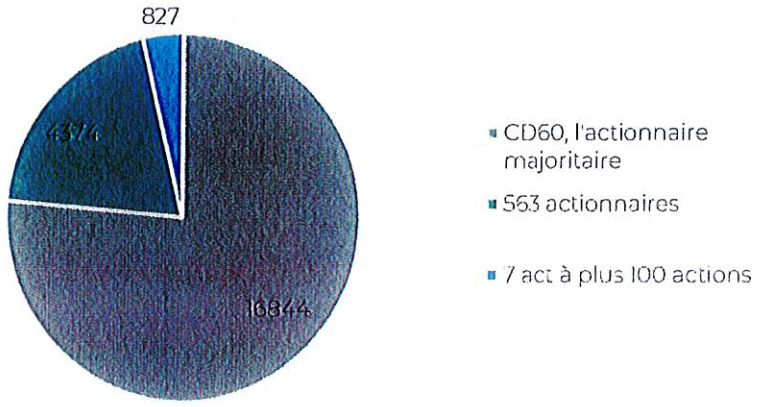

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

I.5 - La gouvernance

Composition du conseil d'administration et représentants à l'assemblée générale des actionnaires

COLLECTIVITE	NOM DES ADMINISTRATEURS	DATE DE NOMINATION
Conseil départemental	Denis PYPE	07/06/2023
Conseil départemental	Luc CHAPOTON	15/12/2021
Conseil départemental	Bruno CALEIRO	15/12/2021
Conseil départemental	Nicole CORDIER	15/12/2021
Conseil départemental	Isabelle WOJTOWIEZ	13/12/2022
Conseil départemental	Gilles SELLIER	15/12/2021
Conseil départemental	Benoit BIBERON	15/12/2021
Conseil départemental	Adnane AKABLI	15/12/2021
Conseil départemental	Sébastien NANCEL	15/12/2021
Conseil départemental	Christophe DIETRICH	15/12/2021

Les représentants à l'assemblée spéciale

COLLECTIVITE	NOM DES ADMINISTRATEURS	LE CAS ECHEANT, DATE DE NOMINATION
Com. d'Agglo de la région de Compiègne	Benjamin OURY	26/01/2021
Com. d'Agglo du Beauvaisis	Gérard HEDIN	26/01/2021
Commune de Chaumont-en Vexin	Emmanuelle LAMARQUE Pdte de l' AS	26/01/2021
Commune d'Ercuis	Jean-Marie NIGAY	26/01/2021
Commune de Longueil-Sainte-Marie	Stanislas BARTHELEMY	26/01/2021
Commune d'Avrechy	Astride LEQUEN	26/01/2021
Com. de Com. du Pays de Bray	Jean-Michel DUDA	13/12/2023
Agglo Creil Sud Oise	Hervé ROBERTI	26/01/2021

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

II. PRINCIPALES ACTIVITES, OPERATIONS ECOULEE ET SITUATION FINANCIERE DE L'EPL

II.1 - Principales activités et opérations de l'année avec ventilation de la rémunération en 2023

Sont précisées les principales activités et opérations de l'année écoulée y compris celles qui concernent notre collectivité, repérées en surbrillance si existantes cette année

N° op	Nom de l'opération	rem HT 2023
63021	ACY EN MULTIEN - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT	1 000,00
61069	ACY EN MULTIEN - REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	500,00
63384	ACY EN MULTIEN - RENOVATION DE L'ECOLE MATERNELLE ET CREATION D'UN DORTOIR	2 000,00
63529	AIRION - AMENAGEMENT DE VOIRIE ET TROTTOIRS RUE DU SERGEANT CHEF PAUL COURROY	2 000,00
760	ALATA 2 SYNDICAT DU PARC D'ACTIVITES	2 586,98
01300	AMBLAINVILLE-CPA	61 593,46
21132	ANGICOURT - CONSTRUCTION ACCUEIL PERICOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE	17 000,01
63598	ANTILLY - RESTAURATION DE LA FACADE NORD DE L'EGLISE	2 500,00
63984	APREMONT - ETUDE DE GESTION PATRIMONIALE, SCHEMA DE GESTION EAU POTABLE ET PGSSE	1 000,00
63285	ARSY - CONSTRUCTION D'UNE CANTINE	9 500,00
21130	AVRECHY - RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE	5 000,00
63281	AVRICOURT - TRAVAUX D'AMENAGEMENTS SECURITAIRES	3 000,00
21138	BAILLEUL SUR THERAIN - ETUDES PREALABLES A L'AMENAGEMENT D'UN COEUR D'ILOT EN CENTRE BOURG	2 500,00
63757	BAILLEUL SUR THERAIN - REHABILITATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE SALLE DES FETES	15 250,00
63563	BARON - AMENAGEMENTS SECURITAIRES	1 500,00
63668	BELLE EGLISE - AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE	1 500,00
63902	BETHISY SAINT PIERRE - AMÉNAGEMENT DE LA RUE MAURICE CHORON	4 500,00
63765	BETZ - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT	2 500,00
63907	BETZ - TRANSFORMATION D'UN BATIMENT COMMUNAL POUR INSTALLATION D'UN COMMERCE ET DE 2 LOGEMENTS	2 500,00
63764	BLACOURT - REHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE EN LOCAL COMMERCIAL	6 062,50
63675	BLACOURT - TRAVAUX D'AMENAGEMENTS SECURITAIRES	1 500,00
63512	BLANCFOSSE - RESTAURATION COUVERTURE EGLISE	600,00
61219	BOISSY FRESNOY - AMENAGEMENT DES TROTTOIRS RUE DES BLASSIERS	1 500,00
64242	BONNEUIL LES EAUX - AMENAGEMENT SECURITAIRE SITE CORNILLEAU	4 800,00
63669	BRAISNES SUR ARONDE - AMENAGEMENT DE TROTTOIRS PMR (RD 73)	3 000,00
61116	BREGY - CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE	1 000,00
61064	BRENOUILLE - CONSTRUCTION D'UNE RESTAURATION SCOLAIRE	250,00
63893	BRENOUILLE - SALLE ASSOCIATIVE	5 500,00
61154	BRESLES - CABINET MEDICAL	6 500,00
63857	BRESLES - REHABILITATION DE L'ANCIENNE GENDARMERIE EN LOCAUX POLICE MUNICIPALE	5 500,00
64153	BRESLES - REHABILITATION ET EXTENSION D'UN OUVRAGE EN POLE MEDICAL	15 250,00
61298	BRETEUIL - EGLISE	3 625,00
61363	BRETEUIL - MISE EN PLACE DES TRAVAUX DE L'AD'AP	2 500,00
1064	BRETEUIL SUR NOYE REAMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	45 000,00

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

63462	BROMBOS - RESTAURATION DES VOUTES DE L'EGLISE	
63973	BRUNVILLERS LA MOTTE - TRAVAUX EGLISE	1 500,00
63866	BUICOURT - AMÉNAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE	3 300,00
01990	CAB ZAC BEAUVAIS VALLEE DU THERAIN	43 671,67
21127	CARLEPONT - RECONSTRUCTION DE LA STEP	8 000,00
1082	CAUFFRY-EXT ET REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE	25 000,00
64057	CC LISIERES DE L'OISE - AUDIT DES CONTRATS DE DSP EAU ET ASSAINISSEMENT	2 500,00
63057-2	CC LISIERES DE L'OISE - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT DES ZONAGES ASSAINISSEMENT	3 000,00
63057-3	CC LISIERES DE L'OISE - ETUDE GESTION PATRIMONIALE, PGSSE	3 250,00
64102	CC LISIERES DE L'OISE - INTERCONNEXION AEP PIERREFONDS	1 000,00
63513 - C	CC LISIERES DE L'OISE - INTERCONNEXION POUR SAINT CREPIN AUX BOIS DANS LE CADRE DE LA DEROGATION NIT	1 750,00
63513-T	CC LISIERES DE L'OISE - INTERCONNEXION POUR SAINT CREPIN AUX BOIS DANS LE CADRE DE LA DEROGATION NIT	7 000,00
61108	CC LISIERES DE L'OISE - RECONSTRUCTION DE LA STEP DE CUISE LA MOTTE	3 000,00
63908	CC SENLIS SUD OISE - CONSTRUCTION 12 TFL	1 000,00
61104	CC SENLIS SUD OISE - REQUALIFICATION QUARTIER ORDENER - REHABILITATION BATIMENT 6	3 250,00
63517	CC VEXIN THELLE - INTERCONNEXION ENTRE VAUDANCOURT ET MONTJAVOULT	1 500,00
63689	CC VEXIN THELLE - REHABILITATION DES RESERVOIRS DE HADANCOURT ET DE LEVEMONT	1 500,00
1118	CC VEXIN THELLE-CD 60 REALISATION D'UN CENTRE SOCIAL RURAL/MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE	69 000,00
21146	CC2V - REALISATION DES ETUDES PREALABLES VISANT LA MAITRISE FONCIERE DES CARRIERES DE MACHEMONT	9 500,00
41147	CCPE - ETUDE DE REAMENAGEMENT DU SITE DE LA CASERNE DES POMPIERS D'ESTREES SAUBT DENIS ET DU FONCIER	6 000,00
1115	CCPE - REALISATION DU DERNIER TRONCON DE LA PISTE ESTREES-REMY	17 248,67
21129	CCPOH - CONSTRUCTION D'UNE CRECHE DE 26 BERCEAUX	8 250,00
21135	CCPOH - ETUDES PREALABLES A L'EXTENSION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE BRENOUILLE	1 000,00
63743	CCPOH - REHABILITATION DU GYMNASE COUDERC A BRENOULLE	8 500,00
21144	CD60 - CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE NOGENT SUR OISE	27 083,33
21151	CD60 - CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE LA SOLIDARITE A NOYON	29 166,66
1117	CD60 CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS ESTREES SAINT DENIS	34 616,67
1114	CD60 CONTINUITE ECOLOGIQUE SUR 4 OUVRAGES	1 500,00
1096	CD60 GENDARMERIE AUNEUIL	4 981,67
1106	CD60 MAISON DE LA SOLIDARITE MERU	24 666,66
63472	CHAMANT - RESTAURATION CHÂTEAU D'EAU	4 500,00
1055	CHAMBLY -EXTENSION DU STADE DE FOOTBALL DU MESNIL SAINT MARTIN	15 000,00
63052	CHAUMONT EN VEXIN - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT	600,00
63051	CHAUMONT EN VEXIN - RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION	1 200,00
61003	CHAUMONT EN VEXIN - REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	7 500,00
1049	CHAUMONT EN VEXIN EXTENSION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE	44 333,33
64018	CHEVINCOURT - CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DES SERVICES TECHNIQUES	3 000,00
21143	CHOISY AU BAC - REALISATION DES ETUDES PREALABLES A LA RECONSTRUCTION DE LA SALLE DE SPORT	3 333,33
63471	CIRES LES MELLO - CONSTRUCTION CANTINE SCOLAIRE	15 000,00
63848	CLERMONT - INSTALLATION D'UN BATIMENT DE TYPE MODULAIRE DESTINE A RECEVOIR LE FOYER DES JEUNES	2 250,00
01887	CLERMONT CPA AMENAGEMENT QUARTIER DE LA GARE	-28 090,32

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

1110	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS CREATION DU PEM	
1080	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTOIS -AGV-1080	7 086,38
1032	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTOIS-AMENAGEMENT DU RU DE GIENCOURT	8 470,00
917	CREIL ATELIERS MUNICIPAUX QUARTIER ROUHER	30 000,00
1071	CREIL TRAVAUX DE L AGENDA D ACCESSIBILITE	20 000,00
1083	CREIL-ZAC DE L EC EAU DU PORT FLUVIAL	60 000,00
63855	CREVECOEUR LE PETIT - AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE EN ENTRÉE DE COMMUNE SUR LA RD929	1 500,00
63061	ERAGNY SUR EPTE - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ZONAGE	3 500,00
63685	ERCUIS - AMÉNAGEMENT DE L'ALLÉE DES VIOLETTES ET LE HAUT DE LA RUELLE DE CREIL	2 000,00
64268	ESQUENNOY - DEPOLLUTION DES BASSINS PARCELLE CADASTRALE AB 150	1 200,00
63325	ESTREES SAINT DENIS - CONSTRUCTION ACCUEIL PERISCOLAIRE	16 250,00
63782	ETOUY - RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX	9 250,00
64239	FEIGNEUX - RESTAURATION DE LA COUVERTURE DE L'EGLISE SAINT MARTIN	500,00
63723	FONTAINE LAVAGANNE - AMÉNAGEMENT DE LA RUE NOTRE DAME	5 000,00
63332	FOUILLOY - REHABILITATION ET MISE AUX NORMES PMR DE LA MAIRIE	5 500,00
63875	FOUQUENIES - RUE DU MARAIS	8 000,00
63736	FOUQUENIES - TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE LA MAIRIE	1 000,00
63808	FRESNIERES - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE SUR LES RD 142 ET 160	5 000,00
61393	FRESNOY EN THELLE - REHABILITATION DE LA SALLE COMMUNALE	250,00
64005	FROISSY - REHABILITATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES	8 625,00
63671	GAUDECHART - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT ET SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES	2 500,00
61006	GAUDECHART - MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES FETES	500,00
64181	GIRAUMONT - REHABILITATION RESERVOIR SEMI-ENTERRE AEP	3 600,00
63403	GOURNAY SUR ARONDE - ETUDE DIAGNOSTIQUE ASSAINISSEMENT	2 000,00
61274	GPT COMMANDES FONTAINE CHAALIS - ASSAINISSEMENT	500,00
63002	GRANDVILLIERS - REHABILITATION ANCIEN CENTRE DE SECOURS	2 500,00
63614	GRANDVILLIERS - REHABILITATION DE L'ANCIEN CINEMA EN MEDIATHEQUE	4 500,00
61201	HERMES - POLE MEDICAL	500,00
63634	HODENC EN BRAY - REHABILITATION	5 000,00
21137	LA CHAPELLE EN SERVAL - TRAVAUX DE REHABILITATION THERMIQUE ET DE MISE AUX NORMES PMR DU GROUPE SCOL	10 733,33
64052	LA CORNE EN VEXIN - EXTENSION DU CIMETIERE	4 000,00
64104	LA HOUSSOYE - AMENAGEMENT DU PARKING DES ECOLES	3 500,00
61109	LA NEUVILLE EN HEZ - REHABILITATION ET AMELIORATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE	500,00
1093	LA NEUVILLE EN HEZ CONSTRUCTION DE COMMERCES DE PROXIMITE	50 000,00
63150	LA NEUVILLE ROY - SECURISATION TROTTOIRS RD 152	500,00
64038	LALANDELLE - REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL EN MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES	14 100,00
61315	LASSIGNY - ACCUEIL PERISCOLAIRE ET MEDIATHEQUE	8 750,00
63360	LAVERSINES - REHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES	500,00
64013	LE FAY SAINT QUENTIN - REHABILITATION DE LA MAIRIE	7 500,00
61330	LE MESNIL EN THELLE - CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS ET D'UN LOCAL DE STOCKAGE	3 250,00
63600	LE MESNIL SAINT FIRMIN - AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU CHÂTEAU ET DE LA RUE D'EN BAS	1 000,00
61312	LE PLESSIS BELLEVILLE - CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE MULTI ACCUEILS	1 500,00

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

63596	LE PLESSIS BRION - RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE RUE DU MEUNIER	
63847	LE PLESSIS BRION - TRAVAUX REMPLACEMENT LANTERNES	2 000,00
63799	LE QUESNEL AUBRY - AMENAGEMENT DE LA MAIRIE DANS ANCIEN LOGEMENT	4 500,00
63344	LE SAULCHOY- CONTRUCTION D'UN BATIMENT COMMUNAL ET EXTENSION DE LA MAIRIE	1 500,00
63346	LOCONVILLE - RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT LUCIEN	1 500,00
21140	LONGUEIL SAINTE MARIE - REALISATION DES ETUDES PREALABLES A LA CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE	3 333,33
63733	LUCHY - REFECTION DE VOIRIE DU HAMEAU ROUGEMAISON	4 500,00
63228	MACHEMONT - AIRE DE JEUX POUR ENFANTS	1 500,00
63229	MACHEMONT - SALLE MULTIFONCTIONS	8 875,00
63327	MARGNY SUR MATZ - RUISSELLEMENT	1 500,00
63367	MILLY SUR THERAIN - CONSTRUCTION MODULAIRE D'UNE ECOLE MATERNELLE	4 750,00
63540	MOGNEVILLE - AMENAGEMENT DE L'ORDIBEE	12 000,00
63231	MOGNEVILLE - CONSTRUCTION LOCAL DE STOCKAGE	1 750,00
64132	MONT L'EVEQUE - INTERCONNEXION CHLORIDAZONE	7 000,00
63191	MONTAGNY EN VEXIN - AMENAGEMENTS SECURITAIRES	3 000,00
63246	MONTAGNY EN VEXIN - GESTION DES EAUX PLUVIALES RUES DE LA COUTURE ET DES CARRIERES	500,00
63263	MONTMACQ - CONSTRUCTION ACCUEIL PERICOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE	2 500,00
63492	MORTEMER - DEFENSE INCENDIE - MISE EN ŒUVRE D'UNE CITERNE INCENDIE	5 500,00
63249	NANTEUIL LE HAUDOUIN - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT ET SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES	1 500,00
1068	NANTEUIL LE HAUDOUIN GROUPE SCOLAIRE MAURICE CHEVANCE BERTIN-ECOLE MATERNELLE	24 960,08
64100	NEUILLY EN THELLE- AMENAGEMENT D'UN CPSL	8 100,00
21149	NOYON - REAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTOER BEAUSEJOUR DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOUVEL	38 000,00
21148	NOYON - REHABILITATION DE L'ECOLE J. PREVERT EN VUE DE L'ACCUEIL DE LA MAISON POUR TOUS DANS LE CADR	23 333,33
63541	PIERREFONDS - AMENAGEMENT DE LA RD 973	7 500,00
64141	PIERREFONDS - PLUVIAL RUE DU BOURG	2 100,00
63031	PIMPREZ - CONSTRUTION D'ATELIERS MUNICIPAUX	3 000,00
61055	PONCHON - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ET MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE	1 000,00
63395	PONTARME - CONSTRUCTION ACCUEIL PERICOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE	9 500,00
21141	PRECY SUR OISE - EXTENSION ET REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE GEORGES SAND	4 916,67
01500	PROJET LOTISSEMENT C.HADANCOURT LE HAUT CLOCHER	752,37
63523	RANTIGNY - AMENAGEMENT DE LA MAIRIE, DE L'ANNEXE ET DES EXTERIEURS	12 500,00
61100	SA VALLEE DU MATZ - ASSAINISSEMENT	500,00
63904	SAINT FELIX - REHABILITATION DE LA MAIRIE	3 000,00
63060	SAINT OMER EN CHAUSSEE - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ZONAGE	5 000,00
63780	SAINT PIERRE ES CHAMPS - AMÉNAGEMENT D'UNE SENTE PIÉTONNE	2 500,00
64232	SARNOIS - RUE PRINCIPALE PHASE 3	6 500,00
63362	SAVIGNIES - CONSTRUCTION D'UNE MAIRIE	500,00
64155	SAVIGNIES - REHABILITATION DE L'ECOLE SUITE AU SINISTRE	9 916,50
63215	SENLIS - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT	1 500,00
63248	SENLIS - SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES	1 000,00
61085	SIAE LONGUEIL SAINTE MARIE - RESERVOIRS ET USINE	11 000,00
61121	SIAE REGION DE TRIE CHÂTEAU - REALISATION D'UN NOUVEAU FORAGE	500,00

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

63019	SIAEP DE LA BELLE ANNE - DIAGNOSTIC EAU POTABLE	
63586	SIAEP DE MONTLOGNON - DIAGNOSTIC EAU POTABLE	4 500,00
63921	SIAEP DE MONTLOGNON - RENFORCEMENT ROUTE 330 A	3 600,00
61173-0522	SIAEP PLATEAU DU THELLE - RENFORCEMENT/RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'ADDUCTION EN EAU POTABLE RUE DE CH	4 200,00
61173-0222	SIAEP PLATEAU DU THELLE - RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'ADDUCTION EN EAU POTABLE RD 924 DANS CHAMBLY	16 000,00
61208	SIAEP PLATEAU DU THELLE - SECOND CHAMP CAPTANT SUR PUISEUX LE HAUTBERGER	2 500,00
61135	SIAEP TRACY - CREATION D'UN NOUVEAU FORAGE OU D'UNE INTERCONNEXION	6 000,00
63730	SIAEP ULLY SAINT GEORGES - ACTUALISATION DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL MULTI-PRESSION DES SYNDICATS	4 000,00
64316-0123	SIAEP ULLY SAINT GEORGES - RENOUVELLEMENT CONDUITE AEP RUE DU BEC AU VENT A SAINTE GENEVIEVE	750,00
63188	SIAEP ULLY SAINT GEORGES - UNITE DE TRAITEMENT CAPTAGE DIEUDONNE	1 000,00
63187	SIAEP ULLY SAINT GEORGES - UNITE DE TRAITEMENT CAPTAGE ULLY SAINT GEORGES	500,00
61382	SIAEP VALLEE DU MATZ - EQUIPEMENT DU NOUVEAU FORAGE	7 500,00
63588	SIARD - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT + SCHÉMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES/ZONAGE	3 500,00
63844	SIE HADANCOURT LE HAUT CLOCHER - RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE DANS DIVERSES COMMUNES DU SYND	500,00
61081	SIE IVORS BOURSONNE - AIRE ALIMENTATION CAPTAGE	1 000,00
64061	SIEAB - REHABILITATION DU SIEGE DU SIEAB	3 750,00
63579	SIEAB - REVISION DUP CAPTAGE EAU POTABLE DE FOUQUENIES	3 000,00
63535	SIVOM ABBM - ETUDE DE GESTION PATRIMONIALE SCHEMA DE GESTION EAU POTABLE ET PGSSE	500,00
63807	SIVOM CIRES LES MELLO - TRAVAUX AEP HAMEAU MARTINCOURT	12 000,00
63806	SIVOM CIRES LES MELLO - TRAVAUX AEP RUE DE MAYSEL PHASE 2	5 500,00
63247	SIVOM DE CHEVINCOURT - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT	2 500,00
63663	SIVOM DE LA DIVETTE - RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE GRANDE RUE A CUY	2 500,00
995	SIVU CREATION D'UNE ZAC ET D UN BARREAU ROUTIER D'ACCES A CETTE ZAC	9 958,33
21136	SIVU SAINT MARTIN LE NOEUD - CREATION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE HOCKEY/FOOT	25 718,20
63491	SME ONS EN BRAY - ACBC 2021-2024	1 800,00
63491-1	SME ONS EN BRAY - BC N°3/2022 ET 4/2023 RENFORCEMENT RESEAU EP RUE DES PEUPLIERS HAMEAU AMUCHY SENAN	4 500,00
63573	SMIAEP AUGER SAINT VINCENT - RENFORCEMENT DU RESEAU AEP EN DN 150 MM RUE ROBERT RUE GGA SERY MAGNEVA	4 200,00
63738	SMIAEP LABOSSE BOUTENCOURT - RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE CR DE LABOSSE A PORCHEUX PAR LA MA	3 750,00
63750	SMIAEP LABOSSE BOUTENCOURT- REHABILITATION DU RESERVOIR LA MARE ROUGE - DIAG AMIANTE ET PLOMB, DIAG	1 000,00
21145	SONGEONS - REAMENAGEMENT DU CENTRE BOURG	24 416,66
21133	SYNDICAT DU PARC ALATA - EXTENSION DU PARC ALATA	58 333,33
1101	SYNDICAT MIXTE DU PARC ALATA	34 854,16
1044	SYNDICAT MIXTE DU PORT FLUVIAL ETUDE FERROVIAIRE	5 000,00
1102	SYNDICAT MIXTE DU PORT FLUVIAL TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE BERGE	350,00
61396	SYRPI AUTHEUIL EN VALOIS - CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE	9 250,00
64015	THIERS SUR THEVE - AMELIORATION DE LA SALLE OMER BACQUEVILLE	500,00
64174	THIESCOURT - AMENAGEMENTS SECURITAIRES ET AMENAGEMENT DE LA PLACE DES DIMES	4 000,00
64078	THURY SOUS CLERMONT - AMÉNAGEMENT DE LA RD55 ET 89	6 000,00
64283	TRACY LE VAL - REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL POUR CREATION DE COMMERCES ET LOGEMENT	500,00

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

61343	TRIE CHATEAU - REHABILITATION ET EXTENSION DES RESEAUX D'ASSA	
61322	TROUSSENCOURT - AMELIORATION PMR DE LA MAIRIE	500,00
63022	VAUCIENNES - REHABILITATION DES RESAUX D'ASSAINISSEMENT	1 000,00
63963	VAUDANCOURT - SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES	1 000,00
63583	VAUMOISE - AMENAGEMENT D'UN TOURNE A DROITE	500,00
1123	VENETTE - REALISATION DE GARAGES A DISTINCTION DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX	6 250,00
21150	VENETTE - REALISATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE	12 795,00
61068	VER SUR LAUNETTE - RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION	7 500,00
63505	VERDEREL LES SAUQUEUSE - RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE	3 250,00
61041	VILLERS SAINT GENEST - MISE EN CONFORMITE DE LA STATION D'EPURATION	2 000,00
61403	VILLERS SOUS SAINT LEU - REQUALIFICATION PARC DU CHATEAU	5 000,00
41124	VILLERS ST GENEST DUP PRESTATIONS DE SERVICE	1 500,00
63608	VILLERS SUR COUDUN - ETUDE DE GESTION PATRIMONIALE, SCHEMA DE GESTION EAU POTABLE ET PGSSE	500,00
01400	ZONE D'ACTIVITES SILLY LE LONG LE PLESSIS BELLEVILLE	13 199,82
	DSP DIVERSES	154 125, 00
	RPQS DIVERS	40 950,00
	REMUNERATION CUMULEE SUR PETITS CONTRATS	89 850, 00
	TOTAL FACTURE HT	1 866 082.11

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

OPERATIONS SUIVIES OU INITIEES DANS LE CADRE DE L'ABONNEMENT :

- ACY EN MULTIEN - DSP ASSAINISSEMENT
- ACY EN MULTIEN - ÉTUDE DE CIRCULATION
- ACY EN MULTIEN - REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
- ACY EN MULTIEN - RENOVATION DE L'ECOLE MATERNELLE ET CREATION D'UN DORTOIR
- AIRION - AMENAGEMENT DE VOIRIE ET TROTTOIRS RUE DU SERGEANT CHEF PAUL COURROY
- AMABLAINVILLE - REQUALIFICATION DE LA RUE DE LA PORTE DES CHAMPS
- ANSACQ - DEFENSE INCENDIE
- ANSAUVILLERS - ÉTUDE DE CIRCULATION
- ANTHEUIL PORTES - DSP EAU POTABLE
- ANTHEUIL PORTES - AEP NITRATES
- ANTILLY - RESTAURATION DE LA FACADE NORD DE L'EGLISE
- ANTILLY - RESTAURATION DE LA NEF
- APREMONT - SECTORISATION AEP
- ARSY - ACCESSIBILITE PMR DE LA MAIRIE
- ARSY - CONSTRUCTION D'UNE CANTINE
- AUNEUIL - VOIRIE ACCES GENDARMERIE
- AVILLY SAINT LEONARD - ENTRETIEN RUE VAILLANT
- AVRECHY - RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE
- AVRICOURT - TRAVAUX D'AMENAGEMENTS SECURITAIRES
- BACOUEL - AMENAGEMENTS SECURITAIRES
- BAILLEUL SUR THERAIN - ACCORD CADRE VOIRIE
- BAILLEUL SUR THERAIN - VIDEOPROTECTION
- BAILLEUL SUR THERAIN - VOIRIE ET SIGNALISATION
- BARON - AMENAGEMENTS SECURITAIRES
- BEAURAINS LES NOYON - DSP EAU POTABOE
- BEAURAINS LES NOYON - EXTENSION DU CIMETIERE
- BERNEUIL EN BRAY - AMELIORATION THERMIQUE DE L'ECOLE
- BLANCFOSSE - RESTAURATION COUVERTURE EGLISE
- BOISSY FRESNOY - AMENAGEMENT DE LA RUE DU CLOS
- BOISSY FRESNOY - AMENAGEMENT DES TROTTOIRS RUE DES BLASSIERS
- BOISSY FRESNOY - CONFECTION ET LIVRAISON DE REPAS SCOLAIRES EN LIAISON FROIDE
- BOISSY FRESNOY - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT
- BONLIER - AMENAGEMENT D'UN ARRET DE BUS
- BONNEUIL LES EAUX - DSP EAU POTABLE
- BONNEUIL LES EAUX - RPQS EAU POTABLE 2022
- BONNIERES - INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION
- BONVILLERS - TROTTOIRS RD112
- BORNEL - DSP ACCUEIL PERISCOLAIRE ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS PÔLE JEUNES ET CANTINE
- BOUBIERS - EXTENSION DE L'ECOLE POUR CREATION D'UN BLOC SANITAIRE ET D'UN PREAU
- BOUBIERS - RESTAURATION DE L'EGLISE
- BREGY - CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE
- BRESLES - CABINET MEDICAL
- BRESLES - EXTENSION DU DOJO ET CONSTRUCTION DE TERRAINS DE TENNIS CAOUVERTS
- BRESLES - PRESTATIONS DE SERVICES DE MAINTENANCE, EXPLOITATION ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET VENTILATION DES BATIMENTS COMMUNAUX
- BRESLES - REFECTION DU CHEMIN DES PASSANTS

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

- BRESLES - TRAVAUX DEPOLLUTION ANCIENNE DECHARGE COMMUNALE
- BRETEUIL - DSP ASSAINISSEMENT
- BRETEUIL - DSP EAU POTABLE
- BRETEUIL - EGLISE
- BRETEUIL - MISE EN PLACE DES TRAVAUX DE L'AD'AP
- BRETEUIL - RESTAURATION EGLISE - PHASE 2 3 ET 4
- BREUIL LE SEC - EXTENSION ET REHABILITATION DU CLUB HOUSE DU TENNIS
- BRUNVILLERS LA MOTTE - INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION
- BRUNVILLERS LA MOTTE - TRAVAUX EGLISE
- BUCAMPS - INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- BULLES - RESTRUCTURATION DE LA BIBLIOTHEQUE
- BURY - FOURNITURE D'UN TRACTEUR POUR LES BESOINS COMMUNAUX
- BURY - REFECTION TROTTOIRS
- CAMBRONNE LES RIBECOURT - MISE EN SEPARATIF CITE BETHENCOURT -TRAITEMENT ANTI H2S POSTES
- CANDOR - DSP EAU POTABLE
- CANNY SUR MATZ - VIDEOPROTECTION
- CARLEPONT - RECONSTRUCTION DE LA STEP
- CATENOY - RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE
- CC LISIERES DE L'OISE - DSP RELATIVE A L'EXPLOITATION D'UNE MICROCRECHE DE 12 PLACES ET DU RELAI PETITE ENFANCE
- CC LISIERES DE L'OISE - INTERCONNEXION AEP PIERREFONDS
- CC LISIERES DE L'OISE - INTERCONNEXION POUR SAINT CREPIN AUX BOIS DANS LE CADRE DE LA DEROGATION NITRATE – PHASE CONCEPTION
- CC LISIERES DE L'OISE - INTERCONNEXION POUR SAINT CREPIN AUX BOIS DANS LE CADRE DE LA DEROGATION NITRATE – PHASE TRAVAUX
- CC LISIERES DE L'OISE - RECONSTRUCTION DE LA STEP DE CUISE LA MOTTE
- CC LISIERES DE L'OISE - REHABILITATION DE LA PISCINE D'ATTICHY
- CC LISIERES DE L'OISE - SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
- CC PAYS DE BRAY - DSP EAU POTABLE
- CC PAYS DE BRAY - RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DE SAINT AUBIN
- CC PAYS DE BRAY - REHABILITATION ET EXTENSION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
- CC PLAINE D'ESTREES - CREATION DE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A MONTMARTIN
- CC PLAINE D'ESTREES - DIAGNOSTIC DES OUVRAGES DE CAPTAGE D'EAU POTABLE
- CC PLAINE D'ESTREES - REMPLACEMENT DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE A ESTREES ST DENIS ET AVRIGNY
- CC PLAINE D'ESTREES - REMPLACEMENT DE RESEAUX D'EAU POTABLE, RUE DE NOYON A REMY
- CC PLAINE D'ESTREES - RENOUVELLEMENT DE RESEAUX D'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPE
- CC PLATEAU PICARD - DSP ASSAINISSEMENT
- CC PLATEAU PICARD - RECONSTRUCTION STEP MAIGNELAY MONTIGNY
- CC SENLIS SUD OISE - REQUALIFICATION QUARTIER ORDENER - REHABILITATION BATIMENT 6
- CC VEXIN THELLE - RENOUVELLEMENT DE RESEAUX D'EAU POTABLE A CHAUMONT EN VEXIN
- CCLO - REHABILITATION DES RESERVOIRS DE TRACY LE MONT, AUTRECHES ET NAMPCEL
- CCPE - POSE DE COMPTEURS DE SECTORISATION A ESTREES SAINT DENIS
- CCPOH - CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A VERNEUIL EN HALATTE
- CCPOH - CONSTRUCTION D'UNE CUISINE CENTRALE
- CCPOH - DIAGNOSTIC TERRITORIAL PORTANT SUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS
- CCSSO - ASSISTANCE ADMINISTRATIVE POUR LA PASSATION DE DIVERS MARCHES PUBLICS
- CCSSO - CONSTRUCTION D'UNE MAM
- CCSSO - ETUDE DE TRANSFERT DE COMPETENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
- CCSSO - POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LES ORDURES MENAGERES, LE SELECTIF ET LE VERRE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE
- CCSSO - PRESTATIONS D'ASSISTANCE AU CONTROLE ET SUIVI BUDGETAIRE, REALISATIONS D'OPERATIONS COMPTABLES ET PREPARATION DES BUDGETS
- CCSSO - PRESTATIONS DE CONSEIL JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION EN JUSTICE
- CHAMANT - RESTAURATION CHÂTEAU D'EAU
- CHAUMONT EN VEXIN - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

- CHAUMONT EN VEXIN - RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION
- CHAUMONT EN VEXIN - REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
- CHEVINCOURT - CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DES SERVICES TECHNIQUES
- CHEVINCOURT - INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION
- CHEVRIERES - CONSTRUCTION D'UN TENNIS COUVERT
- CHIRY OURSCAMPS - TRAVAUX DE VOIRIE RESEAUX DIVERS ET SIGNALISATION
- CIRES LES MELLO - CONSTRUCTION CANTINE SCOLAIRE
- CIRES LES MELLO - REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE ERNEST LE SUR
- CIRES LES MELLO - TRAVAUX VOIRIE RUE DE MAYSEL PHASE 1
- CLERMONT - ACCORD-CADRE VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
- CLERMONT - CREATION D'UN NOUVEAU CIMETIERE
- CLERMONT - PRESTATIONS DE SERVICES DE FOURNITURE, GESTION ET LIVRAISON DE TITRES RESTAURANTS POUR LES AGENTS COMMUNAUX
- CLERMONT - RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE BELLE ASSISE
- CLERMONT- PRESTATION DE FOURNITURES SCOLAIRES ET ADMINISTRATIVES
- CLERMONT- RENOVATION TERRAIN FOOTBALL
- COYE LA FORET - GESTION DES EAUX PLUVIALES
- COYE LA FORET - RENATURATION DES SOLS DIVERS SECTEUR
- CREVECOEUR LE GRAND - EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- CUY - AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES SUR LA RD938
- DELINCOURT - INSTALLATION D'UNE CHAUDIERE BIOMASSE AVEC RESEAU DE CHALEUR
- DELINCOURT REILLY - REHABITLITATION ANC
- ELINCOURT SAINTE MARGUERITE - ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DIVERS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
- ELINCOURT SAINTE MARGUERITE - REHABILITATION DES RESERVOIRS SEMI ENTERRES S'ELINCOURT SAINTE MARGUERITE
- ELINCOURT SAINTE MARGUERITE - TRAVAUX DE PLUVIAL RUE FONTENELLE
- EPINEUSE - INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- ERAGNY SUR EPTE - AMENAGEMENT DE VOIRIE
- ERAGNY SUR EPTE - CONSTRUCTION SALLE POLYVALENTE
- ERAGNY SUR EPTE - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ZONAGE
- ERMENONVILLE - CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION
- ERMENONVILLE - RENFORCEMENT PONT CHEMIN DU MOULIN
- ESQUENNOY - DEPOLLUTION BASSIN
- ESTREEES SAINT DENIS- DSP ACCUEIL PERISCOLAIRE
- ESTREES SAINT DENIS - CONSTRUCTION ACCUEIL PERISCOLAIRE
- FAY LES ETANGS - REHABILITATION DE LA MAIRIE
- FEIGNEUX - RESTAURATION DE LA COUVERTURE DE L'EGLISE SAINT MARTIN
- FITZ JAMES - DSP PERISCOLAIRE
- FLEURINES - REALISATION D'ETUDES SUR LE PRIEURE SAINT CHRISTOPHE
- FONTAINE CHAALIS - ASSAINISSEMENT
- FONTAINE SAINT LUCIEN - VIDEOPROTECTION
- FORMERIE - EXTENSION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- FOUILLOY - REHABILITATION ET MISE AUX NORMES PMR DE LA MAIRIE
- FOULANGUES - RESTAURATION DE L'EGLISE
- FOUQUENIES - INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- FOUQUENIES - MAISON FORESTIERE
- FOUQUEROLLES - VIDEOPROTECTION
- FOURNIVAL - REHABILITATION ANCIENNE REMISE POMPIERS
- FRESNIERES - DEFENSE INCENDIE
- FRESNOY EN THELLE - DSP PERISCOLAIRE
- FRESNOY LE LUAT - INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- FROISSY - GESTION DES EAUX PLUVIALES
- GAUDECHART - MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES FETES

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

- GENVRY - INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION
- GIRAUMONT - REHABILITATION RESERVOIR SEMI-ENTERRE AEP
- GOURNAY SUR ARONDE - ETUDE DE GESTION PATRIMONIALE SCHEMA DE GESTION EAU POTABLE ET PGSSE
- GOURNAY SUR ARONDE - ETUDE DIAGNOSTIQUE ASSAINISSEMENT
- GOUVIEUX - PRESTATIONS DE SERVICES D'ENTRETIEN DE LOCAUX COMMUNAUX
- GOUY LES GROSEILLERS - PROBLEMATIQUE CVM
- GRANDFRESNOY - DSP PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE
- GRANDFRESNOY - INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- GRANDVILLIERS - REHABILITATION ANCIEN CENTRE DE SECOURS
- GRANDVILLIERS - REHABILITATION DE L'ANCIEN CINEMA EN MEDIATHEQUE
- GRANDVILLIERS - TRAVAUX RUE AUX MAURES
- GRANDVILLIERS AUX BOIS - INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- HALLOY- EXTENSION SALLE DES FETES
- HARDIVILLERS - AMENAGEMENT AIRES DE JEUX
- HARDIVILLERS - STEP ET RESEAUX
- HAUDIVILLERS - INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- HAUDIVILLERS - RESTAURATION EGLISE
- HEILLES - AMENAGEMENT DE LA RUE SAINT CLAUDE
- HERMES - CONFECTION ET LIVRAISON DE REPAS SCOLAIRES EN LIAISON FROIDE
- HERMES - POLE MEDICAL
- HETOMESNIL - ETUDE DE CIRCULATION
- HOUDANCOURT - CREATION D'UN PARVIS D'EGLISE
- LA NEUVILLE BOSC - REAMENAGEMENT D'UN LOGEMENT DE FONCTION EN BIBLIOTHEQUE
- LA NEUVILLE EN HEZ - REHABILITATION ET AMELIORATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE
- LA NEUVILLE ROY - REQUALIFICATION RUE NEUVE
- LA NEUVILLE ROY - SECURISATION TROTTOIRS RD 152
- LACHAPELLE AUX POTS - CONSTRUCTION D'UNE CRECHE
- LACHAPELLE SAINT PIERRE - ETUDE DE CIRCULATION
- LAFRAYE - AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES DE LA RUE PRINCIPALE
- LAGNY- INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- LAIGNEVILLE - ENTRETIEN ET REPARATION DE VOIRIES COMMUNALES
- LAIGNEVILLE - REMPLACEMENT DES FENÊTRES DE L'ECOLE PRIMAIRE DE L'AULNOIS
- LARBROYE - INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- LASSIGNY - ACCUEIL PERISCOLAIRE ET MEDIATHEQUE
- LASSIGNY - REAMENAGEMENT ET TRANSFORMATION DES GARAGES DE LASSIGNY EN COMMERCES ET LOGEMENTS
- LASSIGNY- GESTION DES ESPACES VERTS
- LAVERSINES - REHABILITATION DE LA MAIRIE
- LAVERSINES - REHABILITATION DE LA SALLE DES FËTES
- LE MESNIL EN THELLE - CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS ET D'UN LOCAL DE STOCKAGE
- LE MESNIL EN THELLE - REGROUPEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX
- LE MESNIL SAINT FIRMIN - AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU CHÂTEAU ET DE LA RUE D'EN BAS
- LE PLESSIS BELLEVILLE - CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE MULTI ACCUEILS
- LE PLESSIS BRION - DIAGNOSTIC EAU POTABLE + PGSSE
- LE PLESSIS BRION - RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE RUE EDOUARD MEUNIER
- LE SAULCHOY- CONTRUCTION D'UN BATIMENT COMMUNAL ET EXTENSION DE LA MAIRIE
- LEVIGNEN - DSP ACCUEIL PERISCOLAIRE, ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET CANTINE
- LITZ - INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION
- LOCONVILLE - RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT LUCIEN
- MACHEMONT - AIRE DE JEUX POUR ENFANTS
- MACHEMONT - SALLE MULTIFONCTIONS
- MAISONCELLE TUILERIE - CONSTRUCTION D'UN LOCAL CANTONIER

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

- MAREUIL LA MOTTE - AMENAGEMENTS SECURITAIRES
- MARGNY AUX CERISES
- MARGNY AUX CERISES - AMENAGEMENT SECURITAIRE
- MELICOQ - GESTION DE L'HUMIDITE ET RENOVATION ELECTRIQUE
- MILLY SUR THERAIN - CONSTRUCTION MODULAIRE D'UNE ECOLE MATERNELLE
- MILLY SUR THERAIN - INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION
- MOGNEVILLE - AMENAGEMENT DE L'ORDIBEE
- MOGNEVILLE - CONSTRUCTION LOCAL DE STOCKAGE
- MOLIENS - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT ET SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
- MONCEAUX - AMENAGEMENT DE LA PLAINE DE JEUX ET DES ABORDS DU CIMETIERE
- MONNEVILLE - INSTALLATION D'UN SYSTÈME VIDEOPROTECTION
- MONT L'EVEQUE - RENOVATION ECOLE
- MONTAGNY EN VEXIN - AMENAGEMENTS SECURITAIRES
- MONTAGNY EN VEXIN - VIDEOPROTECTION
- MONTMACQ - CONSTRUCTION ACCUEIL PERICOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE
- MONTREUIL SUR BRECHE - SALLE MULTIFONTIONS, RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE
- MORANGLES - AMENAGEMENT PARKING ET ZONE DE PROMENADE
- MORANGLES - CONSTRUCTION D'UNE MICRO CRECHE
- MORIENVAL - ETUDE DIAGNOSTIQUE ASSAINISSEMENT SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
- MORLINCOURT - DSP ASSAINISSEMENT
- MORTEFONTAINE - ANCIEN FORAGE
- MORTEMER - DEFENSE INCENDIE - MISE EN ŒUVRE D'UNE CITERNE INCENDIE
- NANTEUIL LE HAUDOUIN - ASSURANCES 2024
- NANTEUIL LE HAUDOUIN - VIDEOPROTECTION
- NANTEUIL LE HAUDOUIN - FOURNITURE DE MATERIELS ET PRODUITS D'ENTRETIEN
- NANTEUIL LE HAUDOUIN - MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
- NANTEUIL LE HAUDOUIN - MAINTENANCE INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC
- NANTEUIL LE HAUDOUIN - TRANCHE 1 - RENFORCEMENT DU RESEAU AEP RUE MISSA ET TRANCHE 2 – REHABILITATION DU RESEAU EAUX USEES IMPASSE DU LAVOIR
- NEUFCHELLES - INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION
- NEUILLY EN THELLE - SERVICE DE BALAYAGE MECANISE DES VOIES
- NEUILLY EN THELLE - COMBLEMENT PUITS "LA PATURE DU BOIS VIVILLE"
- NEUILLY EN THELLE- AMENAGEMENT D'UN CPSL
- NEUILLY SOUS CLERMONT - REHABILITATION DU PRESBYTERE
- NOYERS SAINT MARTIN - RPQS EAU POTABLE 2022
- ORMOY LE DAVIEN - DIAGNOSTIC AEP
- OUDEUIL - AMENAGEMENT EP ET SECURITAIRE SUR LE HAMEAU DU GRAND OUDEUIL
- OURSEL MAISON - CREATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- PAILLART - ASSAINISSEMENT RD
- PARNES - DEFENSE INCENDIE
- PIERREFONDS - AMENAGEMENT DE TROTTOIRS PMR RUE DE L'ARMISTICE
- PIERREFONDS - AMENAGEMENTDE LA RD 973
- PIERREFONDS - ETANCHEITE DE LA FONTAINE DE LA PLACE DE LA MAIRIE
- PIERREFONDS - PLUVIAL RUE DU BOURG
- PIMPREZ - CONSTRUTION D'ATELIERS MUNICIPAUX
- PIMPREZ - VIDEOPROTECTION
- PONTARME - CONSTRUCTION ACCUEIL PERICOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE
- PREVILLERS - ACCESSIBILITE PMR DE PLUSIEURS BATIMENTS COMMUNAUX
- PREVILLERS - VIDEOPROTECTION
- PUISEUX EN BRAY - CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DES SERVICES TECHNIQUES
- PUISEUX EN BRAY - ETUDE DE CIRCULATION
- QUINCAMPOIX FLEUZY - OUVRAGE D'ART CHEMIN DE LA VERRERIE

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

- RANTIGNY - AMENAGEMENT DE LA MAIRIE, DE L'ANNEXE ET DES EXTERIEURS
- REILLY - REHABILITATION ET EXTENSION D'UN BATIMENT COMMUNAL
- REMERANGLES - RESTAURATION DES COUVERTURES NORD DE L'EGLISE
- RESSONS SUR MATZ - AUTORISATION DE REJET DE LA STEP
- RESSONS SUR MATZ - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT ET SCHÉMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES/ZONAGE
- REUIL SUR BRECHE - CREATION D'UN CITY STADE ET AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS
- REUIL SUR BRECHE - VIDEOPROTECTION
- RIVECOURT - CONSTRUCTION LOCAL TECHNIQUE
- RIVECOURT - RÉFECTION DE TROTTOIRS
- ROCQUEMONT - AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE TRUMILLY
- ROCQUEMONT - VIDEOPROTECTION
- ROCQUENCOURT - EXTENSION DE LA SALLE COMMUNALE
- ROSOY EN MULTIEN - DSP ASSAINISSEMENT
- ROSOY EN MULTIEN - RESTAURATION DU CLOCHER DE L'EGLISE SAINT THOMAS DE CANTORBERY
- ROTHOIS - VIDEOPROTECTION
- ROUVROY LES MERLES - AMENAGEMENTS SECURITAIRES
- ROY BOISSY - GESTION DES EAUX PLUVIALES
- RULLY - UNITE DE DEFERRISATION
- RUSSY BEMONT - BRANCHEMENTS PLOMB
- SACY LE GRAND - DSP ASSAINISSEMENT
- SACY LE PETIT - DSP ASSAINISSEMENT
- SACY LE PETIT - ÉTUDE ET SUIVI DE TRAVAUX DU RC1
- SACY LE PETIT - INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION
- SACY LE PETIT - RUE DE LA REPUBLIQUE ET RUE DE LA MOTTE
- SAINT AUBIN EN BRAY - CONSTRUCTION DE VESTIAIRES
- SAINT FELIX - REHABILITATION DE LA MAIRIE
- SAINT JUST EN CHAUSSEE - CREATION PADEL ET REFECTION PISTE ATHLETISME
- SAINT JUST EN CHAUSSEE - PS EAUX PLUVIALES
- SAINT LEU D'ESSERENT - REHABILITATION BATIMENT COMMUNAL POUR CREATION STRUCTURE PETITE ENFANCE
- SAINT LEU D'ESSERENT - TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES
- SAINT MARTIN LE NOEUD - VIDEOPROTECTION
- SAINT MARTIN LONGUEAU - RPQS ASSAINISSEMENT 2022
- SAINT MAXIMIN - PRESTATIONS DE SERVICES DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS ET GOUTERS EN LIAISON FROIDE POUR LA CRECHE COMMUNALE
- SAINT OMER EN CHAUSSEE - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ZONAGE
- SAINT OMER EN CHAUSSEE - MISE AUX NORMES PMR DE LA MAIRIE
- SAINT REMY EN L'EAU - INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION
- SAINT SULPICE - REHABILITATION ET AMENAGEMENT D'UNE ANCIENNE MAISON EN MAIRIE/SALLE ASSOCIATIVE
- SAINTE GENÈVIEVE - ÉTUDE DE CIRCULATION
- SAINTE GENEVIEVE - PLU
- SARNOIS - AMENAGEMENT DU CARREFOUR RUE PRINCIPALE, DES BOULEAUX ET DES SAPINS
- SARNOIS - REFECTION DE VOIRIE ET BORDURES RUE PRINCIPALE
- SARNOIS - RUE PRINCIPALE PHASE 3
- SAVIGNIES - CONSTRUCTION D'UNE MAIRIE
- SAVIGNIES - REHABILITATION DE L'ECOLE SUITE AU SINISTRE
- SE BROYES - INTERCONNEXION
- SEMPIGNY - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT ET SCHÉMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES/ZONAGE
- SENLIS - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT
- SENLIS - RPQS ASSAINISSEMENT 2022
- SENLIS - RPQS EAU POTABLE 2022
- SENLIS - SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
- SERIFONTAINE - VIDEOPROTECTION

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

- SERMAIZE - VIDEOPROTECTION
- SERMAIZE - VIDEOPROTECTION
- SIAE LONGUEIL SAINTE MARIE - RESERVOIRS ET USINE
- SIAE TRIE CHATEAU - RENFORCEMENT DU RESEAU AEP RUES DU LAVOIR ET DU MOULIN A ENENCOURT LEAGE
- SIAEP BLARGIES - RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE RUE DE NORMANDIE A ROMESCAMPS
- SIAEP BLARGIES - TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE A BROQUIERS
- SIAEP DE LA BELLE ANNE - DIAGNOSTIC EAU POTABLE
- SIAEP DE MONTAGNY EN VEXIN MONTJAVOULT - TRAVAUX RUE DE LA FONTAINE
- SIAEP DE MONTLOGNON - DIAGNOSTIC EAU POTABLE
- SIAEP DE MONTLOGNON - DIAGNOSTICS DES FORAGES
- SIAEP DE MONTLOGNON - MISE EN ŒUVRE DE COMPTEURS DE SECTORISATION
- SIAEP DE MONTLOGNON - PRESTATION DE SERVICE AEP
- SIAEP DE MONTLOGNON - REHABILITATION DU RESERVOIR SUR TOUR DU HAMEAU DE LA BULTEE A FONTAINE CHAALIS
- SIAEP DE MONTLOGNON - RENFORCEMENT AEP CV 10 AU HAMEAU DE DROIZELLES A VERSIGNY
- SIAEP DE MONTLOGNON - RENFORCEMENT AEP RD 330 FONTAINE CHAALIS
- SIAEP DE MONTLOGNON - RENFORCEMENT ROUTE 330 A
- SIAEP DE MONTLOGNON - REVISION DUP
- SIAEP DE MONTMACQ - SECURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE
- SIAEP PLATEAU DU THELLE - ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DIVERS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
- SIAEP PLATEAU DU THELLE - ACCORD-CADRE POUR LES PRESTATIONS DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION (
- SIAEP PLATEAU DU THELLE - ANIMATION VOLET AGRICOLE
- SIAEP PLATEAU DU THELLE - DUP CHAMP CAPTANT F2-F3
- SIAEP PLATEAU DU THELLE - PGSSE
- SIAEP PLATEAU DU THELLE - RACCORDEMENT DE LA PRISON DE BERNES (95) SUR LE SIAEP PT
- SIAEP PLATEAU DU THELLE - RENFORCEMENT ET EXTENSION AEP DANS DIVERSES COMMUNES
- SIAEP PLATEAU DU THELLE - RENFORCEMENT/RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'ADDUCTION EN EAU POTABLE RUE DE CHAMBLY DANS RONQUEROLLES
- SIAEP PLATEAU DU THELLE - RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'ADDUCTION EN EAU POTABLE RD 924 DANS CHAMBLY
- SIAEP TRACY - CREATION D'UN NOUVEAU FORAGE OU D'UNE INTERCONNEXION
- SIAEP ULLY SAINT GEORGES - ACBC - TRAVAUX DIVERS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
- SIAEP ULLY SAINT GEORGES - GESTION PATRIMONIALE DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE
- SIAEP VALLEE DU MATZ - SECTORISATION
- SIAEP VALLEE DU MATZ - EQUIPEMENT DU NOUVEAU FORAGE
- SIARD - DEPLACEMENT POSTE REFOULEMENT SUR MONTMACQ (CANAL SEINE NORD)
- SIARD - DSP ASSAINISSEMENT
- SIARD - REPRISE ET MISE EN CONFORMITE DE BRANCHEMENTS
- SIE CHEPOIX BONVILLERS - PS EAU POTABLE 2024
- SIE IVORS BOURSONNE - AIRE ALIMENTATION CAPTAGE
- SIEAB - POSE D'UNE CONDUITE D'INTERCONNEXION ENTRE SAVIGNIES ET ST GERMAIN LA POTERIE
- SIEAB - REHABILITATION DE DIVERS RESERVOIRS
- SIEAB - REHABILITATION DES RESERVOIRS DE GOINCOURT ET AUNEUIL
- SIEAB - RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE A ROY BOISSY
- SIEAB - XTENSION ET RENFORCEMENT DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS DIVERSES COMMUNES DU SYNDICAT - 2023 - 2026
- SILLY TILLARD - INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- SIRS MONTAGNY EN VEXIN - PRESTATIONS DE SERVICE DE NETTOYAGE DE LOCAUX
- SITTEUR DE PONT SAINTE MAXENCE - DSP ASSAINISSEMENT
- SIVOM DE GUISCARD - ETUDE DE GESTION PATRIMONIALE, SCHEMA DE GESTION EAU POTABLE ET PGSSE
- SIVOM DE LA DIVETTE - AAC, VULNERABILITE, DTMP ET PLAN D'ACTIONS
- SIVOM DE LA DIVETTE - ETUDE DE GESTION PATRIMONIALE, SCHEMA DE GESTION EAU POTABLE ET PGSSE
- SIVOM DE LA DIVETTE - RENFORCEMENT/RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'ADDUCTION EN EAU RUE DE FRANCE A CANNECTANCOURT
- SIVOM DE LA DIVETTE - TRAVAUX DIVERS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
- SIVOM HADANCOURT SERANS MONTJAVOULT - CONSTRUCTION ECOLE ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CANTINE

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

- SIVU SAINT MARTIN LE NOEUD - CREATION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE HOCKEY/FOO
- SME ONS EN BRAY - BC N°5/2023 - RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE DN 63 MM RUE DE SAINT LEU A COIGT EN BRAY
- SMIAEP AUGER SAINT VINCENT - ETUDE FAISABILITE TRAITEMENTS CHLORIDAZONE ET CHLOROTALONIL
- SMIAEP AUGER SAINT VINCENT - INTERCONNEXION BEAURAIN FRENOY LE LUAT
- SMIAEP AUGER SAINT VINCENT - RENOUVELLEMENT CONDUITE AEP SUR ROUVILLE
- SMIAEP AUGER SAINT VINCENT - RENOUVELLEMENT CONDUITE AEP SUR TRUMILLY
- SMIAEP AUGER SAINT VINCENT - SURPESSION FRESNOY LE LUAT - ROSIERES
- SMIAEP DE LE CROCQ - AEP DANS DIVERSES COMMUNES
- SMIAEP LABOSSE BOUTENCOURT- REHABILITATION DU RESERVOIR LA MARE ROUGE - DIAG AMIANTE ET PLOMB, DIAG GC ET MOE
- SMIAEP MONTLOGNON - DIAGNOSTICS DES FORAGES
- SONGEONS - DSP ASSAINISSEMENT
- SONGEONS - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT / PLUVIAL
- SYRPI AUTHEUIL EN VALOIS - DSP PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE
- THERDONNE - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE ET D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE ET REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE EXISTANT
- THERDONNE - DSP PERISCOLAIRE
- THIBIVILLERS - RESTAURATION DE L'EGLISE
- THIERS SUR THEVE - AMELIORATION DE LA SALLE OMER B
- THIESCOURT - AMENAGEMENTS SECURITAIRES ET AMENAGEMENT DE LA PLACE DES DIMES
- THIVERNY - ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL
- THURY SOUS CLERMONT - REQUALIFICATIION DE VOIRIE DIVERSES RUES
- TILLE - CONSTRUCTION DE COMMERCE
- TILLE - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
- TILLE - REHABILITATION DES BUREAUX DE LA MAIRIE
- Total
- TRACY LE MONT - REHABILITATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL
- TRACY LE VAL - REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL POUR CREATION DE COMMERCES ET LOGEMENT
- TRICOT - VIDEOPROTECTION
- TRIE CHÂTEAU - ACCESSIBILITE PMR DE LA SALLE DES MARIAGES
- TRIE CHÂTEAU - REHABILITATION DE LA SALLE DES LOISIRS ET REAGENCEMENT DE SES ABORDS
- TRIE CHATEAU - REHABILITATION ET EXTENSION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
- TRIE CHÂTEAU - TRANSFORMATION DE LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE EN CENTRE MEDICAL
- TRIE CHÂTEAU - TRAVAUX DE VIABILISATION D'UN LOTISSEMENT DE 4 LOTS
- TROISSEREUX - ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE
- TROSLY BREUIL - INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION
- TROUSSENCOURT - AMELIORATION PMR DE LA MAIRIE
- VARINFROY -VIDEOPROTECTION
- VAUDANCOURT - DIAG EGLISE SAINT GERVAIS ET SAINT PROTAIS
- VAUDANCOURT - INTERCONNEXION DANS LE CADRE DE LA DEROGATION
- VAUMOISE - AMENAGEMENT D'UN TOURNE A DROITE
- VAUMOISE - VIDEOPROTECTION
- VENDEUIL CAPLY - DIAGNOSTIC EGLISE SAINT MARTIN
- VENETTE - CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX
- VER SUR LAUNETTE - CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE MAIRIE
- VER SUR LAUNETTE - RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION
- VERDEREL LES SAUQUEUSE - RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE
- VERNEUIL EN HALATTE - RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT HONORE
- VERNEUIL EN HALATTE - AMENAGEMENT DES RUES GASTON BOURBON ET DE L'EGALITE
- VERNEUIL EN HALATTE - DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT + SCHÉMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES/ZONAGE
- VERNEUIL EN HALATTE - DIAGNOSTIC EAU POTABLE + PGSSE
- VERNEUIL EN HALATTE - PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCES 2024 - 2028
- VERNEUIL EN HALATTE - TRAVAUX D'INVESTISSEMENT ET D'ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNALES

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

- VIGNEMONT - CONSTRUCTION DE LA MAIRIE
- VIGNEMONT - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE RUE DE LA MAIRIE
- VILLENEUVE SUR VERBERIE - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE
- VILLERS SAINT GENEST - INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDEOPROTECTION
- VILLERS SAINT GENEST - MISE EN CONFORMITE DE LA STATION D'EPURATION
- VILLERS SAINT PAUL - RENOVATION ENERGETIQUE SALLE DE SPORT
- VILLERS SAINT PAUL - RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE - JEAN MOULIN
- VILLERS SAINT SEPULCRE - REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE
- VILLERS SOUS SAINT LEU - ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL
- VILLERS SOUS SAINT LEU - INSTALLATION CABINET MEDICAL DANS LE CHÂTEAU
- VILLERS SOUS SAINT LEU - INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDEOPROTECTION
- VILLERS SOUS SAINT LEU - REQUALIFICATION PARC DU CHATEAU
- VILLERS SUR COUDUN - REHABILITATION ECOLE
- VILLERS VICOMTE - RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE RUE DU PONCELET
- VILLESELVE - CONSTRUCTION SALLE POLYVALENTE

-

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

II.2 - Situation financière de l'EpI

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	89 020,45	89 020,45		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	458 610,10	378 586,40	80 023,70	57 966,50
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	24 720,00		24 720,00	5 204,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**572 350,55**	**467 606,85**	**104 743,70**	**63 170,50**
Stocks				
En cours de production de biens	4 398 668,81		4 398 668,81	5 227 667,32
En cours de production de services	669 126,72	28 346,65	640 780,07	510 331,52
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 110 324,50	287 709,47	822 615,03	952 171,75
Fournisseurs débiteurs	1 160,32		1 160,32	23 433,62
Personnel	1 443,93		1 443,93	1 443,93
Etat, Impôts sur les bénéfices	172,00		172,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	166 027,12		166 027,12	198 932,13
Autres créances	296 999 410,45		296 999 410,45	272 077 673,70
Divers				
Valeurs mobilières de placement	218 240,00		218 240,00	218 240,00
Disponibilités	20 653 047,48		20 653 047,48	20 962 216,23
Charges constatées d'avance	100 452,63		100 452,63	72 646,67
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**324 318 073,96**	**316 056,12**	**324 002 017,84**	**300 244 756,87**
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**324 890 424,51**	**783 662,97**	**324 106 761,54**	**300 307 927,37**

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 306 750,00	3 306 750,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	84 867,53	84 867,53
Réserve légale	86 720,03	86 720,03
Autres réserves	4 335,12	4 335,12
Report à nouveau	-25 041,13	-45 875,07
Résultat de l'exercice	**51 119,59**	**20 833,94**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 508 751,14**	**3 457 631,55**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	71 840,32	77 435,06
Provisions pour charges	943 787,51	268 972,39
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 015 627,83**	**346 407,45**
Emprunts	5 012 500,00	6 980 236,07
Découverts et concours bancaires	41 917,93	13 675,80
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 054 417,93	6 993 911,87
Emprunts et dettes financières diverses	4 118 957,16	5 572 889,55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 149 600,92	7 124 855,85
Personnel	155 237,54	144 164,80
Organismes sociaux	197 637,15	203 503,80
Etat, Impôts sur les bénéfices		13 959,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	623 811,95	627 878,23
Autres dettes fiscales et sociales	8 005,10	24 318,70
Dettes fiscales et sociales	984 691,74	1 013 824,53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 906,67	
Autres dettes	303 245 808,15	275 798 406,57
TOTAL DETTES	**319 582 382,57**	**296 503 888,37**
TOTAL PASSIF	**324 106 761,54**	**300 307 927,37**

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	5 754 491,77	4 687 055,68
Production stockée	-706 859,12	-1 013 811,84
Subventions d'exploitation	248 000,02	246 833,34
Autres produits	942 589,82	546 557,52
Total	**6 238 222,49**	**4 466 634,70**
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	3 168 763,45	1 928 820,32
Total	**3 168 763,45**	**1 928 820,32**
MARGE SUR M/SES & MAT	**3 069 459,04**	**2 537 814,38**
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	46 319,82	47 713,02
Salaires et Traitements	1 516 846,69	1 519 903,80
Charges sociales	634 792,15	621 759,71
Amortissements et provisions	852 155,04	282 610,16
Autres charges	11 446,00	30 588,45
Total	**3 061 559,70**	**2 502 575,14**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**7 899,34**	**35 239,24**
Produits financiers	72 107,69	2 728,50
Résultat financier	**72 107,69**	**2 728,50**
RESULTAT COURANT	**80 007,03**	**37 967,74**
Produits exceptionnels	15 425,33	5 863,00
Charges exceptionnelles	25 135,77	3 648,80
Résultat exceptionnel	**-9 710,44**	**2 214,20**
Impôts sur les bénéfices	19 177,00	19 348,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	**61 119,59**	**20 833,94**

Le résultat net de l'exercice 2023 s'élève à 51 119,59 €.

CHIFFRE D'AFFAIRES	5.754.492 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	6.238.222 €
CHARGES D'EXPLOITATION	6.230.323 €
BENEFICE / PERTE	51.120 €
CAPITAUX PROPRES	3.508.751 €
SITUATION DE TRESORERIE AU 31/12/2023	20.829.370 €

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

II.3 - Présentation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

facturation 2023 par secteur d'activité				
Secteur	AMO / PSR	Mandats	Concessions	Total
Bâtiment	306 804,00	500 812,56		**807 616,56**
Aménagement Général	17 750,00	340 213,55	91 127,00	**449 090,55**
VRD	127 600,00			**127 600,00**
Eau et Assainissement	231 900,00	8 000,00		**239 900,00**
Vidéoprotection	47 800,00			**47 800,00**
RPQS	40 950,00			**40 950,00**
DSP	154 125,00			**154 125,00**
Repas Scolaire	1 500,00			**1 500,00**
Total	**928 429,00**	**849 026,11**	**91 127,00**	**1 868 582,11**

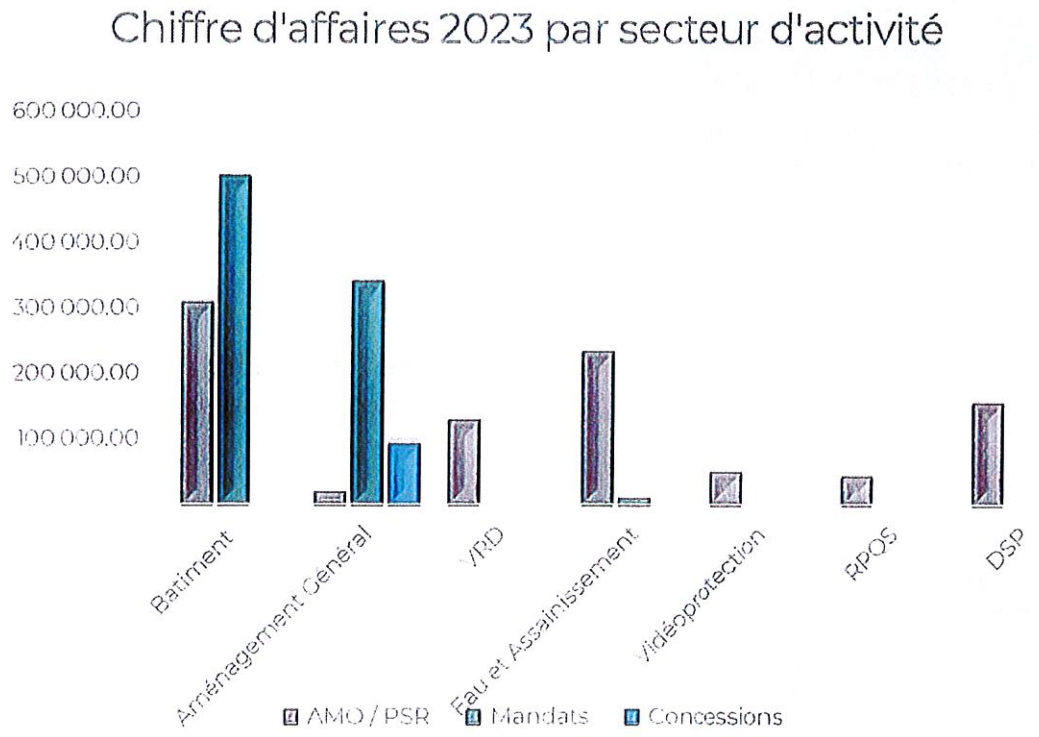

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

II.4 - Perspectives 2024

Le retour sur les questionnaires qui oot été envoyés fin 2023, a fait ressortir un besoin important en rénovation thermique des bâtiments.

L'équipe Bâtiment a été renforcée en2023 pour faire face à ce type d'opérations.

Divers projets ont été abordés avec les actionnaires , mais les avancées sont prudentes dans un contexte économico-politique incertain.

III. RELATIONS EN 2023 ENTRE LA COLLECTIVITE ET L'ADTO-SAO

III.1 - Contrats signés entre la collectivité et l'Epl

OBJET	Néant
MONTANT	
DATE	
LE CAS ECHEANT, SECTEUR D'ACTIVITE	

III.2 - Garanties d'emprunt consenties par la collectivité à la SPL (UNIQUEMENT POUR LES CONCESSIONS D AMENAGEMENT)

OBJET	Néant
MONTANT	
DATE	
LE CAS ECHEANT, SECTEUR D'ACTIVITE	

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

IV. EVOLUTIONS STATUTAIRES ET DE L'AC[illegible] INTERVENUES DANS L'ANNEE

a - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	néant
OBJET DE LA MODIFICATION	

b - Historique des 5 dernières années

- Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2021 :

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve la modification de l'article 5 des Statuts de l'ADTO-SAO.

« Article 5 – Durée

La durée de la société est fixée à 79 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 30 juin 2038, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Durant cette durée, l'ADTO-SAO peut recruter et bénéficier de personnels mis à disposition ou en détachement et de personne en cumul d'emplois. Le nombre de personnes en détachement ne peut excéder 6 personnes qui doivent être affectées aux fonctions de direction, administratives et financières ou techniques. »

- Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2020 :

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, décide, tant en préalable qu'en raison de la fusion réalisée, de modifier ses statuts, tout spécialement sur les points suivants :

ARTICLE 1er : FORME

Transformation de la société de SPLA en SPL.

ARTICLE 2 : OBJET

Reformulation de l'objet.

ARTICLE 3 : DENOMINATION SOCIALE

Adoption du nom de ADTO-SAO.

ARTICLE 4 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 3.306.750,00 € euros, divisé en 22.045 actions de 150 euros chacune, détenues exclusivement par des collectivités territoriales ou groupements de collectivités territoriales.

En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire adopte les statuts ainsi présentés et annexés au traité de fusion.

V. BILAN DE GOUVERNANCE

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

V.1 - Réunions du conseil d'administration

NOMBRE DE REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PRESENCE DU REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE OU DU GROUPEMENT O/N
1	07/06/2023	Non
2	13/12/2023	Non
TOTAL		

V.2 - Réunions de l'assemblée spéciale

NOMBRE DE REUNIONS DE L'ASSEMBLEE SPECIALE	DATE DE L'ASSEMBLEE SPECIALE	PRESENCE DU REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE OU DU GROUPEMENT O/N
1	07/06/2023	NON
2	13/12/2023	NON
TOTAL		

V.3 - Réunions de l'assemblée générale

NOMBRE DE REUNIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE	DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	PRESENCE DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE OU DU GROUPEMENT
1	28/06/2023	NON
TOTAL		

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

V.4 - Informations sur la rémunération des représentants de la collectivité ou du groupement actionnaire, mandataires sociaux

L'article D.1524-7 CGCT précise : « le rapport mentionné au quatorzième alinéa de l'article L. 1524-5 du présent code comprend les informations suivantes : [...]

Les éléments de rémunération, fixes, variables et exceptionnels, ainsi que les avantages en nature accordés aux représentants de la collectivité territoriale ou du groupement ainsi qu'aux mandataires sociaux » [...].

Par mandataires sociaux, on entend : administrateurs, membres du conseil de surveillance, Président du conseil d'administration ou de surveillance et PDG, membres du directoire, Président du directoire, Directeur général, Directeurs généraux délégués.

Les rémunérations perçues par les personnes concernées ci-dessus au titre d'un contrat de travail ne sont donc pas visées.

Seul le Directeur Général perçoit des indemnités de mandataire social.

Eléments de rémunération du Directeur Général : délibération du 21 janvier 2021 (extrait) :

DESIGNATION :

Monsieur le Président propose que les mandats de Président et de Directeur Général de la Société soient dissociés. En conséquence, il propose que Madame **Florence SYOEN** soit nommée en qualité de Directeur Général à compter de ce jour, pour une durée de 6 ans.

REMUNERATION :

Le conseil d'administration fixe à € 25 000 nets annuels l'indemnisation de mandataire social.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

V.5 - Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société

Risques conjoncturels :

« 1/ Transfert de compétences pour les domaines de l'eau et assainissement :

La Loi NOTRe avait prévu un transfert de compétences Eau potable et assainissement aux Communautés de communes et Communautés d'agglomération au 1er janvier 2020, les communautés urbaines et métropoles étant déjà compétentes.

Depuis la Loi Ferrand Fesneau du 3 août 2018, les communautés de communes n'exerçant pas les compétences peuvent reporter le transfert jusqu'au 1er janvier 2026,

Les relations de confiance ancrées entre les syndicats et l'ADTO-SAO doivent se dupliquer aux communautés de communes qui ont repris les compétences. Celles-ci sont plus largement dotées de personnels compétents en la matière et la valeur ajoutée de l'ADTO-SAO doit s'adapter en conséquence. »

L'année 2023 n'a pas connu de baisse de l'activité sur le secteur de l'eau et de l'assainissement, signe que l'ADTO-SAO a su s'adapter au nouveau contexte.

« 2/ La volatilité des coûts de construction qui compromettent les projets des collectivités

Depuis deux ans, la France assiste à une flambée des prix de nombreuses matières premières et matériaux, voire à une pénurie pour certains d'entre eux. Cette situation est en outre aggravée désormais par la flambée des prix de l'énergie et le contexte inflationniste, qui obèrent également la capacité d'investissement des collectivités.

Certaines collectivités se trouvent donc face à des augmentations de budgets, mais également à un allongement des délais d'approvisionnement et de réalisation des chantiers qui peuvent mettre en péril certains investissements ».

Durant l'exercice 2023, l'ADTO-SAO a su alerter les maîtres d'ouvrage sur l'impact de l'augmentation des coûts de construction afin de prévoir les aléas en adéquation avec ce risque.

« 3/ Les lois en matière environnementale et en aménagement qui contraignent la faisabilité des opérations d'aménagement (loi climat-résilience, ZAN....)

La loi Climat-résilience a prévu de faire entrer la politique de l'urbanisme dans une nouvelle ère : celle de la « zéro artificialisation nette ». Elle a en effet consacré deux nouveaux objectifs quantitatifs : d'une part, la réduction de moitié, en dix ans (2021-2031) du rythme d'artificialisation en France ; de l'autre, l'atteinte, d'ici 2050 d'un rythme de « zéro artificialisation nette ».

En qualité d'aménageur, il nous appartient de penser autrement les projets des années futures, en y intégrant un mode de consommation de foncier économique et différent :

- recyclage des friches
- transformation de foncier déjà artificialisé.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

- flexibilité des usages
- Surélévation ou augmentation du nombre d'étages d'un

« 4/ la mise en place d'outils ayant la volonté de concurrencer une partie des activités de la SPL (par quelques intercommunalités, la Banque des territoires.....)

Par les regroupements encouragés par la loi NOTRe, les Communautés de communes peuvent se regrouper pour constituer des entités plus fortes et plus solides financièrement. Tel a déjà été le cas sur notre territoire (ACSO, CCSSO....).

Présentes dans l'actionnariat de l'ADTO-SAO, ces intercommunalités agrandies avec des vraies capacités d'investissements, plus importantes que celles des autres collectivités, constituent un réel gisement d'activités dans les prochaines années qu'il faut savoir consolider. D'autant que certaines communautés de communes ou les communautés d'agglomération se dotent également d'outils mis à disposition des communes dans des domaines de compétences que notre société partage.

Des projets de SEM portés par la Région, par la Banque des Territoires associée à des collectivités locales, sont en cours de réflexion. Bien que leur objet social affiché semble complémentaire à notre activité, la mise en place de tels outils viendrait brouiller la lisibilité de nos actions auprès de l'ensemble de nos actionnaires, lisibilité que nous avons voulu accroitre par la fusion des deux SPL. »

En 2023, aucune nouvelle structure n'est venue « concurrencer » l'ADTO-SAO sur ses domaines de compétences. Les actionnaires ont maintenu leur confiance dans leur outil pour sa réelle valeur ajoutée basée sur :

- L'expérience reconnue dans les métiers de l'aménagement et de la construction
- Une expertise et une qualité de conseils en matière de marchés publics (plus de 400 procédures passées chaque année)
- Une réactivité inhérente à l'absence de mise en concurrence
- Des équipes renforcées assurant la continuité du service
- Des prestations incluses dans l'abonnement et des tarifs très concurrentiels.

Risques d'ordre financier :

1/ des résultats nets proches de l'équilibre qui obstruent le pilotage stratégique pluri-annuel .

« Bien que la société ne présente à ce jour aucune difficulté financière et dispose d'une trésorerie tout à fait satisfaisante, on constate depuis plusieurs exercices une fragilité du maintien à l'équilibre.

Bien que maîtrisées, les charges subissent une augmentation liée au coût du personnel. Le conseil d'administration a en effet validé le choix de la direction de mettre en place des mesures salariales visant à conserver les compétences au sein de l'effectif (mesures incitatives) et à recruter quand nécessaire le personnel compétent pour satisfaire les besoins de nos actionnaires (constat de l'augmentation du salaire moyen revendiqué à l'embauche). »

Le résultat net de l'exercice 2023, en progression par rapport à l'exercice précédent , intègre l'augmentation tarifaire décidée pour les nouveaux contrats signés à partir de janvier 2023. La situation financière est saine et stable.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

« 2/ les frais financiers des emprunts sur opérations qui explosent

Bien que la société n'ait aucun emprunt pour son compte et bénéficie plutôt de la hausse des taux d'intérêt sur la trésorerie disponible (générant des produits financiers), le risque lié à l'augmentation des taux porte sur les opérations d'aménagement concédées ayant mobilisé un moyen de financement (emprunt ou ligne de découvert). »

Pour limiter l'impact des frais financiers des concessions d'aménagement, une étude des modalités de financement et des besoins à court terme de chaque opération concédée a été menée et a permis sur certaines opérations de compenser les frais financiers par des produits financiers générés par des placements court terme de la trésorerie disponible.

Les taux affichent désormais une tendance à la baisse.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

Risques internes :

« 1/ une équipe reconstituée mais toujours exposée à de nouveaux départs

Comme évoqué dans le présent rapport, la valeur ajoutée de la société réside dans la qualité et le professionnalisme de son personnel.

Formé dans son domaine de compétences, chaque salarié bénéficie d'un plan de formation interne et externe qui lui permet de se professionnaliser.

Les sollicitations étant nombreuses en raison de la pénurie de compétences dans nos métiers, la société a subi ces deux dernières années une « fuite des compétences » au profit de bureaux d'études privés ou de nos propres actionnaires.

Bien que compréhensible et acceptable au cas par cas, la multiplication des départs a impacté l'organisation interne des équipes et la réactivité attendue. Malgré les moyens mis en œuvre pour recruter de nouveaux profils, toutes les postes vacants n'ont pas pu être pourvus en 2022. »

L'année 2023 marque le début d'une stabilité au niveau des effectifs : les postes opérationnels ont été pourvus et les départs ont tous été remplacés. Le début de l'année 2024 confirme cette stabilité.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

V.6 - CONTROLE INTERNE

Les acteurs du contrôle interne :

Le contrôle interne est une démarche transversale à l'entreprise. C'est un moyen et non une fin. Pour être efficace, l'engagement de tous est important.

La Direction, l'ensemble des salariés et services extérieurs dédiés sont directement impliqués.

La Direction Générale :

Le conseil d'administration a limité les pouvoirs du directeur général dans les conditions suivantes :

1/ Doivent faire l'objet d'une autorisation par le Conseil d'Administration, à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés du conseil d'administration :

- Les opérations de concession d'aménagement conclues par la société ;
- Les comptes-rendus annuels établis par la société dans le cadre des opérations de concession d'aménagement ;
- Les conventions liant la société aux actionnaires détenant plus de 30% du capital ;
- Les conditions générales de tarification des prestations exécutées par la société ;
- Les emprunts mobilisés pour le compte de l'entreprise.

2/ Sont confiées au Président du conseil d'administration les attributions suivantes :

Social :

- La décision de recrutement ou de licenciement des cadres dirigeants (direction, chef de secteur) ;
- Les ruptures conventionnelles d'un cadre dirigeant (direction ou chef de secteur) ;
- La modification des documents régissant l'organisation interne du travail (règlement intérieur ; modalités d'organisation du temps de travail...) ;
- Les décisions collectives concernant les modalités de rémunération du personnel.

Financier :

- Les placements bancaires de fonds propres de la société supérieurs à 150 000 € par placement ;
- Les emprunts mobilisés pour le compte des opérations d'aménagement ;
- Les lettres d'affirmation relatives aux comptes annuels ;
- Les investissements immobiliers ou mobiliers supérieurs à 50 000 € par engagement ;
- Les marchés passés pour les besoins propres de la société en procédure formalisée.

Le personnel :

- Séparation des fonctions de contrôleur et de payeur
- Validation par la direction de tous les documents pouvant impacter la société (situations de travaux, règlements, avenants, décomptes.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

Les prestataires extérieurs :

- Informatique

  - Externalisation du prestataire
  - Double sauvegarde des données avec copie de secours externe
  - La vérification hebdomadaire des sauvegardes,
  - Suivi des systèmes de protection des données (antivirus....)
  - Hébergement externe via « le cloud » des données financières et comptables

- Comptabilité :

  - Recours à un cabinet d'expertise comptable externe pour les missions comptables et les paies

- Contrôle de Gestion :

  - Analyse bi annuelle de l'ensemble des opérations (déroulement, incidence financière sur l'exercice, résultat à terminaison) permettant un suivi du chiffre d'affaires, des honoraires non réglés, des dérives en terme de temps passé....)
  - Mise en place de tableaux de bord inter-services

- Juridique :
  - Accompagnement juridique de la SCET et /ou de SVP sur toutes les problématiques internes ou opérationnelles, ainsi que pour les formations « métiers ».
  - Mobilisation d'avocats spécialisés chaque fois que nécessaire.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

V.7 - Contrôles externes

Le tableau récapitule les contrôles exercés au cours de l'exercice écoulé :

CONTROLE	O/N
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES	N
SERVICES FISCAUX	N
INSPECTION GENERALE DES FINANCES	N
MISSION INTERMINISTERIELLE D'INSPECTION DU LOGEMENT SOCIAL	N
URSSAF	N
AUTRES : ...	N

Contrôle analogue

Rappel :

Les SPL sont détenues à 100 % par des collectivités locales actionnaires pour lesquelles elles doivent exclusivement intervenir sur leur seul territoire.
La Loi laisse aux collectivités le soin d'organiser les conditions d'exercice d'un contrôle sur la SPL, analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services.

Le critère qui permet d'apprécier le caractère analogue du contrôle est celui de la mise en place d'un contrôle des actionnaires sur les orientations de l'activité de la société, la vie sociale et l'activité opérationnelle.

Modalités pratiques de la mise en œuvre du contrôle analogue :

Les organes délibérants des collectivités territoriales doivent se prononcer une fois par an sur le rapport écrit qui leur est soumis au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale.

Le contrôle s'exerce au travers du Conseil d'Administration par :

- La détermination des orientations stratégiques de la SPL.
- La prise de décision sur toutes les opérations.
- La définition des moyens généraux et de l'enveloppe globale salariale nécessaire à la mise en œuvre des politiques publiques.
- L'approbation des budgets prévisionnels, comptes et rapports annuels.
- Le suivi des opérations en cours.

Les représentants de l'assemblée spéciale (8 Administrateurs) ont l'obligation d'assister assidument aux réunions du conseil d'administration de la société.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE

Ils doivent jouer un rôle actif et diligent de conseiller et de sur

A cet effet, ils sont mandatés par l'ensemble des collectivités membres de l'assemblée spéciale afin d'exercer sur la société, en leur nom et pour leur compte, le pluri-contrôle public exigé pour justifier la qualification de la société en organisme "in house".

L'assemblée spéciale est réunie préalablement à toute réunion du conseil d'administration

Le Président de l'assemblée présente aux membres de l'assemblée spéciale l'intégralité du dossier qui sera soumis à l'approbation du conseil d'administration, ce dernier ne devant pas délibérer sur des sujets non présentés à l'assemblée spéciale.

L'assemblée spéciale donne à ses représentants au sein du conseil d'administration les consignes de vote qu'ils devront appliquer en qualité d'administrateurs. Ces consignes de vote constitueront un mandat impératif.

Les représentants sont également mandatés pour exercer en tout temps tous les contrôles nécessaires auprès des instances de la société, soit à leur propre initiative, soit à la demande des actionnaires membres de l'assemblée spéciale. Ils pourront, dans ce cadre, faire partie de toute instance qui serait mise en place par le conseil d'administration à cet effet.

Enfin, et en tout état de cause, ils devront rendre compte aux membres de l'assemblée spéciale, au moins une fois par an, de l'activité de la société dans le cadre d'un rapport spécial. Ce rapport sera transmis à chaque collectivité membre de l'assemblée spéciale pour délibération.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 060-256003922-20240924-DEL2O242409002-DE

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIRS MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20242409002**
Objet :	**Rapport annuel ADTO - SAO 2023**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE-1-1_0.xml	text/xml	992 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20242409002.pdf Nom métier : 99_DE-060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	499.1 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : RAPPORT ANNUEL ADTO SAO SIRS.pdf Nom métier : 21_RP-060-256003922-20240924-DEL20242409002-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	15.4 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 septembre 2024 à 09h29min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 septembre 2024 à 09h29min19s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 septembre 2024 à 09h29min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 septembre 2024 à 09h29min27s	Reçu par le MI le 2024-09-26